



# LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA LOIRE

## **Coupe Pays de la Loire Futsal 2019/2020 – Circulaire engagements**

Les inscriptions pour la Coupe Pays de la Loire Futsal 2019/2020 sont ouvertes sur FOOTCLUBS.

Retrouvez ci-après toutes les modalités d'engagement pour vivre une nouvelle aventure !

**Tous les clubs ayant participé à la Coupe Pays de la Loire Futsal saison 2018/2019 sont pré engagés, si vous souhaitez participer pour la saison 2019/2020, il suffit de donner votre accord.**

Pour ce faire, connectez-vous à *Footclubs* :

- 1 - Choisissez la saison 2019/2020 (sous le logo *Footclubs*)
- 2 - Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- 3 - et enfin dans Avis Club, sélectionnez Accord.

**Pour les autres clubs non engagés en 2018/2019 souhaitant participer à la Coupe Pays de la Loire Futsal Saison 2019/2020, connectez-vous à *Footclubs* et formulez une demande d'engagement :**

- 1 – Choisissez la saison 2019/2020 (sous le logo *Footclubs*)
- 2 – Cliquez sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- 3 – Cliquez sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe ».
- 4 – Choisissez dans le Centre de Gestion (menu déroulant) : « Ligue des Pays de la Loire » et laissez-vous guider par les instructions.

### **NB : Clubs en cours de fusion**

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours ne doivent engager qu'une seule équipe en Coupe Pays de la Loire Futsal au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Les services administratifs de la L.F.P.L. procéderont à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Bureau Exécutif ou le Comité de Direction.

**Date limite d'engagement : Dimanche 15 Septembre 2019**

**Droit d'engagement : 30,00 €uros** (identique au droit d'engagement 2018/2019)

Conformément au Règlement des Championnats Régionaux Futsal :

Les clubs participant aux Championnats Régionaux Futsal sont dans l'obligation de s'engager en Coupe Pays de la Loire Seniors Futsal.

### **ATTENTION :**

Une demande d'engagement sur Footclubs doit être considérée comme un « pré-engagement » qui ne deviendra effectivement un engagement qu'après avoir été confirmé par la Ligue de Football des Pays de la Loire (votre statut passe de « pré-engagé » à « engagé »).

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas vous engager pour cette saison, merci d'indiquer « Refus ».

Pour toute demande de renseignements complémentaires, contacter le Service des Activités Sportives :  
Email : [competitions@lfpl.fff.fr](mailto:competitions@lfpl.fff.fr) - Tél. : 02 40 80 70 77